



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°005/AONO/L11/CDPM/2025 DU 10 AVRIL 2025

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'OCEAN Y COMPRIS LA COUR, DANS
LA REGION DU SUD,
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

1- Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du MINEPAT dans le Département de l'Océan, le Préfet du Département de l'Océan, Maître d'Ouvrage Délégué lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Océan y compris la cour, dans le Département de l'Océan, Région du Sud.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- + Installation du chantier ;
- | Démolition ;
- | Maçonnerie ;
- + Revêtement ;
- + Charpente et couverture ;
- + Menuiserie bois et métallique ;
- + Electricité ;
- + Plomberie sanitaire ;
- + Peinture ;
- + VRD et cour ;
- + Divers.

3- Tranches/Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont regroupées en un (01) lot.

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (trente millions) FCFA.

5- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années sur le territoire National.

7- Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public BIP MINEPAT de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n°5922 024 04 451815

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, et dont le montant s'élève à six cent mille (600 000) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ladite caution doit être consignée, à la caisse de dépôt et de consignation contre récépissé.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MOD sise au secrétariat de la Préfecture de Kribi aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

11- Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ()

12- .Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais

d'achat du DAO de trente-cinq mille (35 000) Francs CFA payable à la recette des Finances de Kribi.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

13- Remise des offres

Chaque offre produite en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Préfecture de Kribi, au plus tard le 13 mai 2025 à 13 heures et devra porter la mention :

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/L11/CDPM/2025 DU 10 AVRIL 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'OCEAN Y COMPRIS LA COUR, DANS LA REGION DU SUD,
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

14- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

15- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 13 mai 2025 à 14 heures et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan dans la salle de réunion de la Préfecture de Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqués dans le RPAO, entraînera le rejet de l'offre.

16- Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation.

Il s'agit notamment :

- De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis et de la quittance de consignation à la caisse de dépôt et de consignation (CDC)
- De la non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification des pièces ;
- Non satisfaction de plus de 2 critères essentiels ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- de la non acceptation des conditions du marché

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- La qualification et l'expérience du personnel ;
- Les moyens matériels ;
- la méthodologie.
- La capacité financière ;

17- Attribution

Le Maitre d'Ouvrage ou le Maitre d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

18- Nombre maximum de lots :

Lot unique.

19- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

20- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Océan à KRIBI. (Bureau des Affaires Economiques et de la Programmation).

21- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP ou le MO/MOD au numéro 222 46 12 31.

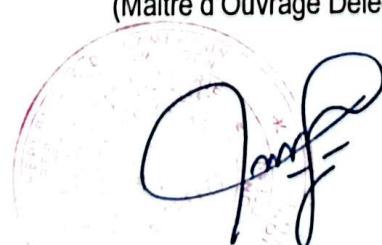
KRIBI, le.....10....AVR 2025

LE PREFET DE L'OCEAN

(Maitre d'Ouvrage Délégué)

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP / SUD
- Président CDPM/OCEAN
- Affichage / chrono



NGUESSO BELLO
Administrateur Civil Principal



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°005/ONIT/DDEPAT/ DTB/ 2025 OF 10/04/2025 FOR THE RENOVATION WORKS OF THE OCEAN'S DIVISIONAL DELEGATION OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT INCLUDING THE COURTYARD, OCEAN DIVISION, SOUTH REGION IN (EMERGENCY PROCEDURE).

1. Subject of the invitation to tender

As part of the execution of the Public Investment Budget for the 2025 fiscal year, the Senior Divisional Officer for the Ocean Division, hereby launches an Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure for the renovation Of The Ocean's Divisional Delegation Of Economy, Planning And Regional Development Delegation Including the Courtyard.

2. Nature of Works

The works to be carried out under this invitation to tender comprises of:

- + Site installation;
- + Demolition;
- + Masonry – elevation;
- + Coating;
- + Frame and roof;
- + Wood and metal works;
- | Joinery;
- + Electrical works;
- + Sanitary plumbing;
- + Painting;
- + External works – drainage ;
- + Miscellaneous.

3. Tranches/Allotment

The works covered by this Tender Document are grouped into a single lot:.

4. Estimated cost

The estimated cost of the project based on preliminary studies is **thirty million (30 000 000) FCFA**

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Delegated Project Owner for the execution of works subject of this invitation to tender is **three (03) calendar months**. This time frame shall run from the date of notification of the Service Order to commence works.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open on equal terms to services providers which technical, financial and legal capacity to supply of materials and equipment and meeting the qualification criteria indicated in this tender file.

7. Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the 2025 fiscal year, budget head No **5922 024 04 451815**

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed and stamped bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 10 of this present Tender File (TF), of an amount of **six hundred thousand (600 000) F CFA**, and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for

public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be inadmissible.

10. Consultation of Tender File

The physical file can be consulted free of charge at the Senior Divisional Officer' office in Kribi during working hours Tel: 222 46 12 31, upon publication of this invitation to Tender.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform at the following addresses:
and on the ARMP website ().

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained in the services of the S.D.O.'s office (General Affairs Service) as soon as this Invitation to Tender is published against payment of a non-refundable sum of **thirty five thousand (35 000) CFA francs** for the purchase of the Tender File fees, payable at the Public Treasury of Kribi.

It is equally possible to freely download the soft version of the Tender File (TF) on the COLEPS or PRIDESOFT platforms, available at the addresses indicated above for the electronic version.

12. Submission of bids

Each offer written in French or English and in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the services of the S.D.O.'s office in Kribi not later than **13/05/2025 at 13 a.m.** and must be marked as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°005/ ONIT/DDEPAT/ DTB/ 2025 OF 10/04/2025 FOR THE RENOVATION WORKS OF THE OCEAN'S DIVISIONAL DELEGATION OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT INCLUDING THE COURTYARD, OCEAN DIVISION, SOUTH REGION (EMERGENCY PROCEDURE).

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in different separate envelopes and delivered in a sealed envelope.

The following will be inadmissible by the Delegated Project Owner:

- envelopes bearing information on the identity of the tenderer;
- envelopes received after the submission deadlines and times;
- files without indication of the identity of this present Invitation to Tender;
- non-compliance with the number of copies indicated in the RPAO or offering only copies.

Any incomplete offer in accordance with the requirements of this present Tender File will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds in the field of public procurement or non-compliance with the models of the documents in the Tender File will result in the outright rejection of the offer without any recourse. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase and shall take place on **13/05/2025 at 13 a.m.** by the Divisional Tender Board in the meeting room of the Prefecture of Kribi, located on its 1st floor.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

15. Evaluation criteria

15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria include:

- a. Absence of bid bond at the opening of bids, and the deposit receipt to the deposit and consignment fund (CDC);
- b. Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- c. False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- d. Non-compliance of more than 2 essential criteria ;
- e. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- f. Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- g. Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- h. Absence of charter of integrity dated and signed
- i. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses
- j. Non-acceptance of the market conditions

15.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- Presentation of bid;
- Bidder's references;
- Personnel qualification and experience;
- Material means,
- Methodology.
- Financial capacity

16. Award of contract

The Delegated Project Owner will award the contract to the bidder who has submitted an offer meeting the required technical and financial qualification criteria, whose offer is evaluated as the lowest, including, where applicable, the proposed discounts.

17. Maximum number of lots:

A candidate may tender for one lot.

18. Duration of validity of bids

Bidders remain committed to their offer for ninety (90) days from the initial deadline set for submission of offers.

19. Further information

Additional information can be obtained during working hours at the Kribi S.D.Os office - Tel.: 222 46 12

20. Fight against corruption and malpractices

To report any corrupt practices, facts, acts or malpractices, please call CONAC at 1517, or the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the PO/DPO at 222 46 11 96, ARMP or the Delegated Project Owner at the numbers (+237) 222 46 12 31.

Kribi, On the 10 AVR 2025

Copies:

- DDMINMAP/Ocean
- ARMP/CR-South
- President CDPM/Ocean
- Display / chrono

Delegated Project Owner

